

Décision du Maire N° 23 – 35 portant saisine du président du tribunal judiciaire dans le cadre de la procédure de mise en sécurité des biens en état de ruine cadastrés section ZI n°15, ZI n°16, ZI n°17, ZI n°18 Avenue de Paris

Le Maire de la Commune de Pougues-les-Eaux,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20 – 27 en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du code susvisé, et notamment son point n°14, lui permettant d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Vu la procédure de mise en sécurité des biens en état de ruine cadastrés section ZI n°15, ZI n°16, ZI n°17, ZI n°18 et sis n°3241 avenue de Paris (ancienne numérotation 89 89A, 91) lancée par la commune dans le cadre de la procédure ordinaire au titre des articles L 511-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation,

Considérant que l'arrêté n°AT2021-98 portant mise en sécurité dans le cadre de la procédure ordinaire avec mise en demeure n'a pas été suivi de suite,

Considérant qu'il convient de poursuivre la procédure sur le fondement de l'article L511-16 du Code de la construction et de l'habitation et en conséquence, de saisir le président du tribunal judiciaire pour demander l'autorisation préalable pour procéder au titre des travaux d'office à la démolition de l'ensemble immobilier aux frais des propriétaires,

Considérant qu'il convient de se faire représenter par un avocat dans cette action,

DECIDE

1° de saisir le président du tribunal judiciaire par voie d'assignation conformément à l'article 481-1 du code de procédure civile,

2° de confier à la société ELEXIA ASSOCIES (15 rue Adam Billault 58 000 NEVERS) agissant par Maître MONTEIRO Josiane, avocate au Barreau de Nevers, la charge de représenter la commune dans cette action.

Fait à Pougues-les-Eaux, le 28 novembre 2023

Le Maire,
Sylvie CANREL



Mairie de Pougues les Eaux – 90 Parc Simone Veil
58320 POUGUES LES EAUX
03 86 90 96 00
mairie@ville-pouguesleseaux.fr

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le 04/12/2023



ID : 058-215802141-20231128-DM23_35-AR